

Technicien	ncadet
	22/05/2025
Date	22/05/2025

## VISITE TECHNIQUE

PROJET				
Puissance envisagée : 3 kWc				
Adresse : 5 Rue des Palmistes				
Code postal : 97436				
Contact interlocuteur sur site :				
Nom & Prénom : Matthieu Hoareau Fonction : Cac				
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com Tél: 0692715684				
DÉCLARATION AU PRÉALABLE				
Superficie du ou des terrain(s) : Réf. Cadastrale :				
Connaissance d'une zone particulière (classée) :				
1) Situation juridique du terrain				
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?				
* Joindre copie du permis de construire				
2) Type de bâtiment				
Résidence principale Bureaux Entrepôt				
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:				
PLANS				
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus				
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment				

BATIMENT /	HABITATION				
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre		
Couverture (type) :	tôle ondulée	■ nervurée	autre		
État couverture :	bon	<b>✓</b> moyen	age		
État des vis :	bon	✓ moyen	age		
Type de vis : <u>Je sais</u>	pas				
Type de charpente :	métallique	bois	autre		
État charpente :	bon	moyen	âge		
Entraxe de pannes :	Oui	Zone d	′ombre Oui Non		
Accessibilité (échelle,	hauteur) : 🔳 Oui	Non			
* Prendre une photo c	le l'accès en toiture				
EMPLACEMEN	TS				
Compteur: Limi	ite de propriété	à l'intérieur du b	âtiment		
Disjoncteur: Limi	ite de propriété	à l'intérieur du b	âtiment		
Arrivée EDF : Aérienne Aéro-souterrain Souterrain					
PHOTOS					
PHOTO3					
■ Photo des façades	s Photos du bâ	iti Photos o	de la toiture		
■ Une photographie	permettant de situer	l'habitation dan	s l'environnement proche		
■ Une photographie	permettant de situer	l'habitation dan	s le paysage lointain		
■ Photo compteur -	disjoncteur				
■ Photo local ondule	eur retenu				
■ Photo toiture retenue pour poser le PV					
■ Cheminement ret	enu				

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	
aze		

## SCHEMA





Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





N° de dossier : \_\_\_\_\_

Client : \_\_\_\_\_



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

## Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

-
-
-